



CONSEIL DES ENTREPRISES
DE SERVICES ENVIRONNEMENTAUX

L'ENVIRONNEMENT...
NOTRE MÉTIER DE TOUS LES JOURS

Consultations publiques sur le traitement des matières organiques

Présentation devant la
commission le 6 décembre 2011

Conseil des entreprises de services environnementaux (CESE)
Présenté par Perry Niro
Président-directeur général
pniro@cese.ca

Agenda de la présentation

1. Introduction
2. Profil et situation de l'industrie
3. Interrogations
4. Messages clés



Le Conseil des Entreprises en Services Environnementaux , c'est :

- 80 entreprises privées, représentant 75% du marché des matières résiduelles au Québec.
- Employant plus de 6000 employés et générant un chiffre d'affaires de plus de 1 milliards de dollars.
- Nos entreprises oeuvrent dans :
 - La collecte ;
 - Le traitement ;
 - Le recyclage ;
 - La valorisation et la disposition des matières résiduelles domestiques, ICI et dangereuses ;
 - Le traitement des sols contaminés
 - Et dans la fabrication et la distribution d'équipements

Profil (suite)



CONSEIL DES ENTREPRISES
DE SERVICES ENVIRONNEMENTAUX

L'ENVIRONNEMENT...
NOTRE MÉTIER DE TOUS LES JOURS

- ❑ Une contribution importante à l'économie et à l'environnement
- ❑ Un acteur clé dans la fabrication de produits à base de matériaux recyclés
- ❑ Une industrie tributaire des cours des marchés mondiaux des matières recyclables
- ❑ Une industrie de haute technologie productrice d'énergie renouvelable

Situation de l'industrie :

Un besoin d'information pour nos entreprises

- Actuellement, une dizaine d'entreprises assurent la collecte de 611 000 tonnes de matières résiduelles domestiques sur le territoire de la Ville de Montréal:
 1. Enlèvement de déchets Bergeron
 2. RCI Environnement
 3. Camille Fontaine et fils
 4. TTI transport
 5. JR Services sanitaires
 6. Transport Michel Beauchamp
 7. Matrec
 8. Les entreprises Sylvain Bissonnette
 9. Services environnementaux S.I.
 10. Entreprises sanitaire F.A.



Aucune de ces entreprises n'a été informé du projet de la Ville

Situation de l'industrie (suite)

- ❑ Plusieurs des entreprises de gestion de matières résiduelles offrent des services de collecte et de traitement de la matière organique pour leurs clients ICI
- ❑ Des investissements majeurs ont été réalisés par l'industrie
 - Ex: Sanimax / Métro
 - EnGlobe

Nos interrogations et inquiétudes (1)

A) Contribution des ICI

Lors des questions à la Commission du 2 novembre 2011, la Ville de Montréal a prévu l'utilisation des *matières des ICI pour compenser temporairement un déficit de tonnage de la collecte citoyenne*.

- Le CESE s'inquiète d'une "municipalisation" de la collecte des MO des ICI, ce qui viendrait rendre caducs les investissements de l'industrie de la gestion des matières résiduelles pour répondre aux besoins de leurs clients privés.
- Le CESE estime que la Ville devra négocier des ententes avec l'industrie pour déterminer une compensation.
- D'autre part, le CESE invite la Commission à examiner d'autres alternatives concernant les insuffisances de matières organiques, notamment en s'inspirant de l'usine de biométhanisation de St-Hyacinthe qui "s'alimente" des boues de l'usine d'épuration des eaux usées. D'ailleurs, l'installation d'une usine de biométhanisation à proximité de l'usine d'épuration des eaux usées de Montréal pourrait maximiser la production d'énergie renouvelable.

Nos interrogations et inquiétudes (2)

B) Contrat de collecte (transition)

- ❑ Le CESE tient à informer la Commission que l'industrie de la gestion des matières résiduelles devra réaliser des investissements pour adapter leurs équipements à cette nouvelle matière.
- ❑ Par ailleurs, le CESE estime que la Ville et les Arrondissements devront être transparents concernant les modalités d'adjudication des contrats de collecte. Ainsi, le CESE propose une période de transition qui éviterait d'annuler les contrats de collecte des matières résiduelles actuelles en permettant des addendas aux contrats existants. Une harmonisation serait effectuée après la fin des contrats actuels.
- ❑ Dans ce sens, le CESE invite la Ville à organiser une session d'information avec le CESE pour connaître les modalités contractuelles associées à la collecte des matières organiques.

Nos interrogations et inquiétudes (3)

C) Appuyer les retombées économiques locales

- ❑ Le CESE estime que les investissements de 215 millions \$ devront également appuyer le développement de l'industrie québécoise.
- ❑ Le CESE invite la Commission à considérer des dispositions dans les devis d'appels d'offres favorisant un partenariat obligatoire avec une entreprise implantée au Québec, évitant ainsi une mainmise étrangère sans retombées réelles.
- ❑ Le CESE propose également que l'exploitation des usines soit confiée à ceux qui ont déjà un savoir-faire reconnu, permettant ainsi des économies d'échelles et un coût moindre pour les arrondissements.
- ❑ Le document de la Ville fait référence à un projet de vitrine environnementale. Le CESE propose sa collaboration pour développer une telle initiative. À ce chapitre, nous estimons à propos d'arrimer les investissements publics pour ces projets à la stratégie de développement économique pour l'Est de Montréal.
- ❑ Le CESE recommande la création d'un comité conjoint Ville/CMM et CESE pour assurer une mise en oeuvre efficace. Nous proposons également de faire partie du Comité de suivi de la Ville de Montréal.

Nos interrogations et inquiétudes (4)

D) Diversifier l'utilisation des composts

- ❑ Nous estimons important de développer des débouchés pour le compost, autres que l'utilisation à des fins agricoles ou horticoles.
- ❑ La Ville devra notamment prévoir l'utilisation du compost lors de travaux de voirie par exemple, inclure notamment dans ses devis l'utilisation de compost et inciter le ministère des Transports du Québec à faire de même avec le futur chantier de Turcot et du nouveau pont Champlain !

Conclusion: nos messages clés

1. Un soutien de l'Industrie pour ces projets de valorisation des matières organiques.
 - Des scénarios clés en main (infrastructure et exploitation privée) à examiner pour contrôler les coûts
 - Fixer des objectifs de résultat et non de moyen
 - Un succès tributaire de la qualité de la collecte, des incitatifs à développer
2. Un vaste chantier environnemental et économique dans lequel l'industrie des services environnementaux joue un rôle de premier plan.
3. Le respect des actions et des investissements déjà réalisés par l'industrie concernant les ICI.
4. Un besoin d'information important pour l'industrie en toute transparence.
5. La nécessité d'un comité permanent industrie/Ville sur l'amélioration de la collecte et la valorisation des matières résiduelles.